Journal de Jean Le Fèvre, évêque de Chartres, chancelier des rois de Sicile Louis I et Louis II d'Anjou

Jean Le Fèvre

1381-1388

Informations sur le manuscrit

Institution de conservation

— Institution : Bibliothèque nationale de France

Cote: ms fr. 5015Numérisation: Gallica

Description du manuscrit

Support : papierFeuillet : 218 feuillets

— Note: Le premier feuillet a été, par suite d'une erreur de reliure, placé à la fin du volume. Le texte commence, sur ce feuillet, mutilé dans le haut, par : "L'an mil CCC quatre vins et un, le mecredi derrenier jour de juillet...", et se continue au fol. 2, placé en tête du volume, par : "De par le duc d'Anjou et de Touraine. Chancellier, savoir vous faisons...". Il finit (fol. 218 vř) par : "... cui domino concedit officium jumelle, alias dictum la publicane civitatis neapolitane". Les premiers mots que nous avons donnés pour le fol. 2, sont ceux d'une pièce transcrite dans le journal. Le texte même du journal commence au bas du feuillet par : "Lundi, XXII jour de septembre, l'an IIIIxx et un...". La majeure partie de ce manuscrit paraît autographe.

1. Jean Le Fèvre apprend la mort de Louis Ier

Le XXVI jour dudit mois assés pres d'Angiers en venant, je encontré Guillaume de Nades qui me dit la mort de monsegneur le roy Loys, laquelle fu le XX jour du mois precedent, a Bar; et l'avoit monseigneur de Berri envoié au conseil de Madame pour leur dire qu'il ne le feissent savoir a Madame jusques a ce que il fust devers elle. Moi venu a Angiers au vespre, trouvé que verité estoit, et ne alé point devers Madame pour l'eure qu'il estoit trop tart.

Jeudi vegile saint Symon et saint Jude, je porté le seel de feu monseigneur en la chambre des comptes en la maison des Predicateurs, et le dit seel je enclos en un sac de toile et le lié tres bien et y fis mettre les signés du sire de Chasteaufromont, de messire J. Pelerin, du doyen d'Angiers, de maistre J. le Begut, et de Thiebault Levraut. Et ledit seel ainsi enfermé je emporté : ce fu fait a matin.

Aprés disner je alé veoir Madame, et li fis la reverence, et dissimulé comme les aultres sanz li reveler la mort de monsegneur pour doubte du duc de Berry.

Samedi ensuivant Madame tint requestes, ignorant la mort de monsegneur et y fu messire Guillaume de Craon; et fu deliberé que les gens des trois pays qui estoient mandés au VI jour de novembre seroient contremandés par le conseil; et Madame en fu sachant et consentant.

La vegile de Toussains vint un messagé nommé Gastelet apportant lettres de par monsegneur de Berri adressans aus genz du conseil de Madame et me apporta les dictes lettres. Je les ouvri present le sire de la Ferté et messire Regnaut Bresille.

Et puis m'en alé en la chambre des comptes; et y fu le sire de Chasteaufromont et les autres du conseil et furent leues les lettres et en ladicte chambre laissiées. Comme devant fu deliberé de attendre le duc de Berry.

2. Marie de Blois apprend la mort de Louis Ier

Le jour des Mors aprés disner, Madame la royne sceut la mort de monsegneur le roy Loys; moy et messire Guillaume de Craon et maistre J. le Begu et l'abbé de Saint Aubin, l'evesque d'Angiers, le chantre et Thibauld Levraut la confortasmes ce que nous peusmes. Le sire de Chasteaufromont vint veoir Madame et ploura comme une commere tres nicement sanz dire mot de reconfort.

Aprés fu deliberé que monsegneur de la Fierté escriroit a monsegneur de Berri comment Madame savoit ces nouvelles et li recommendoit soi et son estat.

Vendredi quart jour de novembre vint l'arcediacre de Chasteau de Ler de Paris; rapporta que conseil avoit esté tenu a Paris pour Madame ou avoient esté messire P. d'Orgemont, messire Ernault de Corbic, maistre J. Canard, maistre Oudart de Molins; conclus fu par eulx que a Madame de droit et de coustume apartient la garde de messegneurs ses enfans et le bail de leur terres se elle le veult prendre.

3. Jean Le Fèvre nommé chancelier de Marie de Blois

Samedi ensuivant, V jour de novembre, Madame me retint son chancelier, present messire Guillaume de Craon segneur de la Ferté Bernard, et maistre Jehan Haucepié a qui lettre en fu commandée. Et fis serment in verbo pontificis et sacerdotis, de la servir loyalment en office de chancelier, et la conseiller contre toulx exceptés le pape et le roy, et son honneur et pourfit garder et son blasme et damage eschever; mais elle ne me bailla point son seel encore.

4. La lettre du duc de Berry

Lundi VIIe jour de novembre monsegneur de Berri escript au conseil que monsegneur de Bourgongne se estoit excusé de venir devers Madame; mes li monsegneur de Berri y seroit le samedi ensuivant.

Index des noms de personnes

Anjou (Louis Ier), 5, 7	Gastelet (Messager), 5
Avoir (Pierre, sg. de Chateaufromont), 5, 7	Haucepié (Jean), 9
Begut (Jean le), 5, 7 Berry (Jean de), 5, 7, 11	T (M) (1 () F F
Blois (Marie de), 5, 7, 9, 11	Levraut (Thibaut), 5, 7
Bourgogne (Philippe le Hardi), 11	Molins (Oudart de), 7
Bresille (Regnaut), 5	NT 1 (Q 111 1) F
Carnard (Jean), 7	Nades (Guillaume de), 5
Corbic (Ernault de), 7	Orgemont (Pierre d'), 7
Craon (Guillaume de, sg. de la Ferté), 5, 7,	
9	Pelerin (Jean), 5

Index des noms de lieux

Angiers, 5, 7

Paris, 7

Bar, 5

Table des matières

Informations sur le manuscrit	3
Institution de conservation	:
Description du manuscrit	:
1. Jean Le Fèvre apprend la mort de Louis Ier	5
2. Marie de Blois apprend la mort de Louis Ier	7
3. Jean Le Fèvre nommé chancelier de Marie de Blois	g
4. La lettre du duc de Berry	11
Index des noms de personnes	13
Index des noms de lieux	1.5